

Conseil Communal du 1/6/2004

7^{EME} OBJET BIS : POINT SUPPLEMENTAIRE A L'ORDRE DU JOUR – CORRESPONDANCE

DU GROUPE ECOLO RELATIVE A LA CREATION D'UN PASSAGE POUR PIETONS RUE P. JANSON.

Lecture du point par M. DUPONT :

La rue Paul Janson est une rue très dangereuse pour les piétons et plus particulièrement pour les usagers des transports publics. En effet, la limitation de vitesse y est rarement respectée et les passages pour piétons y sont presque inexistantes.

Au bas de la rue des Meuniers, un passage pour piétons permet de sécuriser la traversée des riverains se rendant ou revenant de l'arrêt de bus. Pour les riverains de la rue des Sarts qui doivent se rendre à l'arrêt du bus se situant au pied de la rue Paul Janson, ce genre de passage sécurisé n'existe pas.

Or, certains véhicules descendent la rue à vive allure.

Le groupe Ecolo souhaite donc soumettre au vote du conseil, la création d'un passage pour piétons au pied de la rue P Janson.

M. le Bourgmestre – signale qu'il est d'accord avec la proposition du groupe ECOLO et qu'apparemment les autres membres du Conseil partagent son sentiment.

Afin de matérialiser au plus vite cette décision, la Zone de Police va solliciter l'avis de la personne compétente en matière de règlement complémentaire sur la circulation routière et le dossier sera par la suite soumis au Conseil communal pour qu'il entérine la proposition et l'intègre dans le règlement communal concerné.

M. DUPONT – marque son accord sur cette procédure.